

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## **Informations générales :**

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## **Pharmacie :**

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## **Urologie et Biologie :**

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## **Optique :**

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## **Education :**

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## **Dentaire :**

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## **Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :**

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## **Adresses Mails utiles**

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**Maladie**

**Dentaire**

**Optique**

**Autres**

### **Cadre réservé à l'adhérent(e)**

Matricule : 8560 Société : C85  
 Actif  Pensionné(e)  Autre :  
Nom & Prénom : MJATI BOUAZZA  
Date de naissance : 10/03/1968  
Adresse : QALFA  
Tél. : 066255600 Total des frais engagés : ..... Dhs

### **Cadre réservé au Médecin**

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019



Cachet du médecin :

Date de consultation : 22 SEP 2014

Nom et prénom du malade : MJATI BOUAZZA Age : .....

Lien de parenté :  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Prostate

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Professeur Saâd BENJELLOUN, Centre d'Urologie, Chirurgien Urologue, Ancien Chef du Service d'Urologie, Résidence les Fleurs, 22 SEP 2014, Tel : 0522 88 01 12/13/14

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) : Le : 27.10.2014

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
2 SEP. 2021		S	20000	Centre d'Urologie Professeur Saâd BENJELLOUN Chirurgien Urologue Ancien chef du Service d'Urologie Bd. Zertkani, résidence les Fleurs Tél: 1855 88 88 13/14

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram illustrates the H-B-D-H system. It features two horizontal axes: a vertical axis pointing upwards labeled 'H' at the top, and a horizontal axis pointing to the right labeled 'D' on the left and 'C' on the right. The central atom is Boron (B), which is bonded to three Hydrogen (H) atoms above it and one Deuterium (D) atom below it. The D atom is also bonded to a Hydrogen atom to its right. The entire assembly is enclosed in a rectangular frame.

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVISÉ

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Centre d'urologie

Pr. Saad Benjelloun

Chirurgie I.A.M  
Dr. Bennani Jaafar  
02, Bd Oued Sebou - Outfa  
CASABLANCA  
Tel: 0522 90 18 98

Le 22/9/2021

ANESTHESIE BOUTEILLE

267.00 X 3

1) DANTAL (10mg)

1'S  
I.M.

ACP-80ml

a(30ml)

31,30 x 3

LOT	210516
EXP	02 2025
PPV	31,30

2) ZYLOMIC (200mg)

1'S  
I.M.

ACP 15

a(30ml)

894,90

LOT	200313
EXP	12/20/24
PPV	31,30

LOT	2004128
EXP	20/24
PPV	31,30



# Xatral® LP 10 mg

alfuzosine/alfuzosin

Voie orale/Oral use

30 comprimés à libération prolongée  
30 prolonged release tablets

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Aïn sebaâ Casablanca

XATRAL LP 10MG CPR B30  
PPV : 267,00 DH



6 118001 081301

SANOFI S

# Xatral® LP 10 mg

alfuzosine/alfuzosin

Voie orale/Oral use

30 comprimés à libération prolongée  
30 prolonged release tablets

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Aïn sebaâ Casablanca

XATRAL LP 10MG CPR B30  
PPV : 267,00 DH



6 1118001 081301

SANOFI S

# Xatral® LP 10 mg

alfuzosine/alfuzosin

Voie orale/Oral use

30 comprimés à libération prolongée  
30 prolonged release tablets

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Aïn sebaâ Casablanca

XATRAL LP 10MG CPR B30  
PPV : 267,00 DH



6 118001 081301

SANOFI S